

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'environnement OFEV

Division Eau

État: 1er mai 2020; version 1.02

Fiche 4 Apprendre pour les projets futurs



Impressum

Éditeur: Office fédéral de l'environnement (OFEV) L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Auteurs: Gregor Thomas, Simone Baumgartner, Susanne Haertel-Borer (OFEV), Christine Weber, Lucie Sprecher, Ulrika Åberg (Eawag)

Accompagnement technique:

Groupe d'accompagnement national :
Marco Baumann (TG), Anna Belser (OFEV), Nanina
Blank (AG), Arielle Cordonier (GE), Roger Dürrenmatt
(SO), Claudia Eisenring (TG), Martin Huber-Gysi
(OFEV), Lukas Hunzinger (Flussbau AG), Manuela
Krähenbühl (ZH), Vinzenz Maurer (BE),
Nathalie Menetrey (VD), Erik Olbrecht (GR),
Eva Schager (NW), Pascal Vonlanthen (Aquabios),
Heiko Wehse (Hunziker Betatech), Hansjürg Wüthrich

Groupe d'accompagnement international: Tom Buijse (Deltares, NL), Francine Hughes (Anglia Ruskin University, UK), Brendan McKie (Swedish University of Agricultural Sciences, SWE), Hervé Piégay (Université de Lyon, FR), Phil Roni (Cramer Fish Sciences, Washington, USA)

Groupe d'accompagnement Eawag : Manuel Fischer, Ivana Logar, Bänz Lundsgaard, Katja Räsänen, Dirk Radny, Chris Robinson, Nele Schuwirth, Christian Stamm

Agenda 21 pour l'eau : Rolf Gall, Stefan Vollenweider

Référence bibliographique: Weber, C., Sprecher, L., Åberg, U., Thomas, G., Baumgartner, S., Haertel-Borer, S. 2019: Apprendre pour les projets futurs. Dans: Contrôle des effets des revitalisations de cours d'eau – Apprendre ensemble pour l'avenir. Office fédéral de l'environnement (OFEV), Berne. Fiche 4, V1.02.

Relecture de la version allemande : Evi Binderheim (Sponsolim Umweltconsulting)

Illustrations: Laurence Rickett (Firstbrand), Eliane Scharmin (Eawag)

Image de couverture : Eliane Scharmin (Eawag), Laurence Rickett (Firstbrand)

Traduction française : Service linguistique de l'OFEV

Téléchargement au format PDF:

https://www.bafu.admin.ch/controle-des-effets-revit (il n'est pas possible de commander une version imprimée)

Cette publication est également disponible en allemand.

© OFEV 2019

Cette fiche aborde les opportunités d'un apprentissage commun inter-projets. Trois étapes relatives au déroulement et à l'organisation du processus d'apprentissage sont présentées.

4.1 Opportunités de l'apprentissage commun

La revitalisation de 4000 km de cours d'eau et de rives lacustres en Suisse d'ici à 2090 est une tâche complexe qui s'étendra sur plusieurs générations. Dans le même temps, ce vaste horizon temporel permet d'intégrer les expériences acquises systématiquement dans les futurs projets. Un apprentissage méthodique inter-projets, soit qui dépasse le cadre d'un projet, réduit les incertitudes et contribue à optimiser régulièrement la planification ainsi que la mise en œuvre des projets, tout en utilisant aussi efficacement que possible les ressources financières, souvent limitées (Roni & Beechie 2013).

En uniformisant le contrôle de la mise en œuvre et le contrôle des effets, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a posé les jalons d'un échange d'expériences et d'un processus didactique communs. À l'avenir, les relevés uniformes permettront d'évaluer les effets de plusieurs mesures de revitalisation au-delà d'un simple projet, car les expériences et constatations spécifiques à un projet seront comparables (encadré 4.1). On obtiendra ainsi une meilleure compréhension générale des processus en cours et des facteurs qui entravent ou favorisent les effets des revitalisations (relations de cause à effet). De plus, la comparabilité des expériences est essentielle pour intégrer les constats effectuées dans les futurs projets, par exemple sous la forme de recommandations en vue de la planification stratégique de la revitalisation des cours d'eau ou de la planification des mesures.

Encadré 4.1: Deux types d'apprentissage issus du contrôle de la mise en œuvre et du contrôle des effets.

1. Apprendre de ses propres expériences (approche spécifique à un projet)

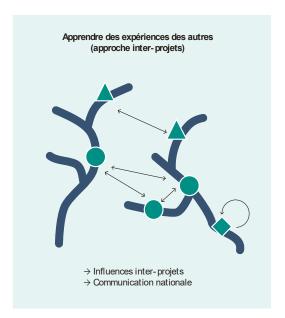
Les responsables d'un projet de revitalisation font leurs propres expériences au cours de celui-ci et en tirent des conclusions pour de futurs projets similaires. L'évolution temporelle peut être suivie en détail pour ce projet.

Apprendre de ses propres expériences (approche spécifique à un projet) → Évolution temporelle → Communication locale

Un apprentissage spécifique à un projet implique que les expériences liées à ce dernier soient collectées et examinées d'un œil critique.

2. Apprendre des expériences des autres (approche inter-projets)

Les expériences précieuses tirées d'autres projets sont utilisées pour planifier et mettre en œuvre son propre projet. Une analyse inter-projets permet d'examiner systématiquement les facteurs d'influence, car différents contextes sont pris en compte (p. ex. influence de la longueur revitalisée, taille du cours d'eau, fragmentation).

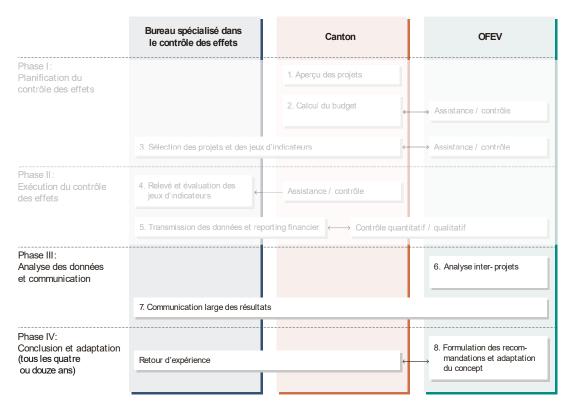


Un apprentissage inter-projets implique une collecte uniforme et une analyse centralisée des données de nombreux projets ainsi que la préparation des résultats en vue d'une utilisation directe, par exemple sous la forme de recommandations.

4.2 Déroulement et organisation de l'apprentissage commun

Objectif ambitieux, le processus d'apprentissage commun ne va pas de soi et nécessite une planification, une coordination mutuelle et une structure. Les données collectées lors des contrôles des effets STANDARD et APPROFONDI seront traitées ultérieurement en deux phases et trois étapes (fig. 4.1), la responsabilité principale incombant à l'OFEV. Ces trois étapes sont présentées dans les sections ci-après. La fiche 7 expose les informations de fond et les bases conceptuelles.

Figure 4.1: Les trois étapes de traitement des données issues des contrôles des effets STANDARD et APPROFONDI. Elles s'appuient, ainsi que les phases, sur les étapes 1 à 5 de ces contrôles (fiches 2 et 3).



Phase III : analyse des données et communication

Étape 6 : analyse inter-projets

L'analyse des données inter-projets issues des contrôles des effets STANDARD et APPROFONDI se fait de manière centralisée et est placée sous la responsabilité de l'OFEV. En plus des informations provenant de ces contrôles (relevé des indicateurs sur le terrain), des renseignements spécifiques au projet donné collectés lors du contrôle de la mise en œuvre sont pris en compte (caractéristiques du projet). En outre, d'autres grandeurs explicatives découlant des géodonnées existantes sont considérées pour chaque projet (p. ex. exploitation agricole ou nombre d'ouvrages transversaux dans le bassin versant). Ce recueil de géodonnées est également réalisé de manière centralisée. L'analyse centralisée des données commence précocement pour accompagner étroitement et soutenir la phase de lancement des contrôles des effets STANDARD et APPROFONDI. Une annonce rapide des expériences contribue à optimiser les relevés de terrain et le concept.

Étape 7 : communication des résultats à large échelle

Dès qu'ils sont consolidés, les résultats des contrôles des effets sont communiqués à large échelle à intervalles réguliers. La communication ciblée est réalisée dans des formats appropriés. Les cantons sont libres d'utiliser leurs propres données à cet effet.

Phase IV: conclusion et adaptation

Étape 8 : formulation des recommandations et adaptation du concept

Les résultats du contrôle des effets sont traduits en recommandations dans le cadre d'un processus participatif incluant les parties prenantes. Ils sont intégrés dans la version actualisée du Manuel sur les conventions-programmes dans le domaine de l'environnement et dans les aides décisionnelles, telles que la planification stratégique de la revitalisation des cours d'eau.

Les expériences tirées de la pratique serviront à l'évaluation régulière et à l'optimisation éventuelle du contrôle des effets STANDARD ainsi qu'à l'identification des futures questions posées lors du contrôle des effets APPROFONDI.

Répertoire des modifications

Les changements pertinents sont mis en évidence en vert.

Date (mm/yy)	Version	Modification	Responsabilité
4/2020	1.02	Correction d'erreurs typographiques, petits ajustements conceptuels	Eawag